

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

J. Guillaumet

*Dossier concernant Deux tableaux
anciens offerts en vente par M^r
Emile Conglet.*

N^o 3337.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

3337
M^r Emile Conglet. 2 tabl. anciens.

ÉMILE TONGLET
AVOCAT
19, BOULEVARD LÉOPOLD
NAMUR

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCAULPTURE
DE BELGIQUE

Namur le 13 Aout 1890
Reçu les deux tableaux
mentionnés ci-dessous.

Le 19 août 1891.

Emile Tonglet

Namur le Secrétaire,

et

J'ai eu reçu, en son temps, votre lettre du
17 juillet par laquelle mes mariés font connaître
que la Commission d'histoire des Musées royaux
de peinture et de sculpture n'avait pas été favorable
à l'acquisition des deux tableaux que j'avais
offerts en vente pour les collections de l'Etat
au nom des héritiers de ma belle-mère feu
Madame André de Lathie Fromont et que
j'avais déposés chez le Concierge de votre musée.

Je compte retirer ces tableaux au Musée
moderne, rue du Musée n° 1. Cette ac-
quisi-tion signée par moi à mon prochain voyage
à Bruxelles peut être terminée prochain.

Quant à une autre acquisition, Monsieur, de
donner des instructions dans ce sens au Concierge
si ce n'est déjà chose faite.

Je vous présente, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments les plus distingués

Emile Tonglet

Namur le Secrétaire des
Musées royaux de peinture et de sculpture à Bruxelles

Emile Tonglet

Avocat

3337

Boulevard Léopold, 19, Namur

de ceder pour les
Collection de l'Etat,
au Nom des Peritiors
de feu Madame André
De Latho - Fremont -
C. tablerant
en ~~accord~~ que
Nous tenons à leur
disposition, pour
être retiré, sur la
présentation d'un
Récépissé, au Palais
Maison Madame
~~des Latho Fremont~~ en
du Marsi N. 1.
Fouiller
de la Com. - de -
Le Secrétaire
DH

ÉMILE TONGLET
AVOCAT
19, BOULEVARD LÉOPOLD
NAMUR

Namur le 7 juillet 1891

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Messieurs, N° ~~3337~~ 3337

J'ai déposé dernièrement, chez le Concierge des
Musées royaux de peinture et de sculpture
de l'Etat, au nom des héritiers de ma belle-mère,
femme Madame Anne De Vathre-Fronnot,
en son vivant ^{ancien} rentière à Belgrade, par Namur,
deux tableaux. L'un peint sur bois représentant
la Vierge à la chaise et l'Enfant Jésus
et l'autre, peint sur cuivre, représentant l'Assomplissement
de la Vierge.

Le premier ne porte pas de signature, du
moins de signature facilement perceptible.
Le second en porte une que nous n'avons pas
pu lire complètement.

Les héritiers de Madame De Vathre m'ont
chargé de vous les offrir en vente, pour les
collections de l'Etat, le premier au prix de
vingt ans.

A Messieurs Les Membres de la Commission des
Musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat
à Bruxelles

7888

vingt cinq mille francs, l'autre pour celui
de quinze mille francs.

Espérant, Messieurs, que mes frères
auront un accueil favorable à leurs offres, je
vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments
les plus distingués.

Emile Compté

Bru. 4 Juillet 1891

M^r. Conglet
Procureur

19. Boulevard Léopold
à Namur.

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que la C^o des. de Namur
se réunira Mercredi prochain
8 Juillet.

Veuillez, etc, avoir l'obligeance
d'adresser en temps utile les indications
nécessaires pour les deux tableaux
que nous offrons de céder pour
la Collection de l'Etat, à savoir
le nom des auteurs le sujet des
tableaux et le prix de chacun d'eux.

Apr. M^r, l'ap. de nous
C^o des.

Le Secrétaire

J. H.